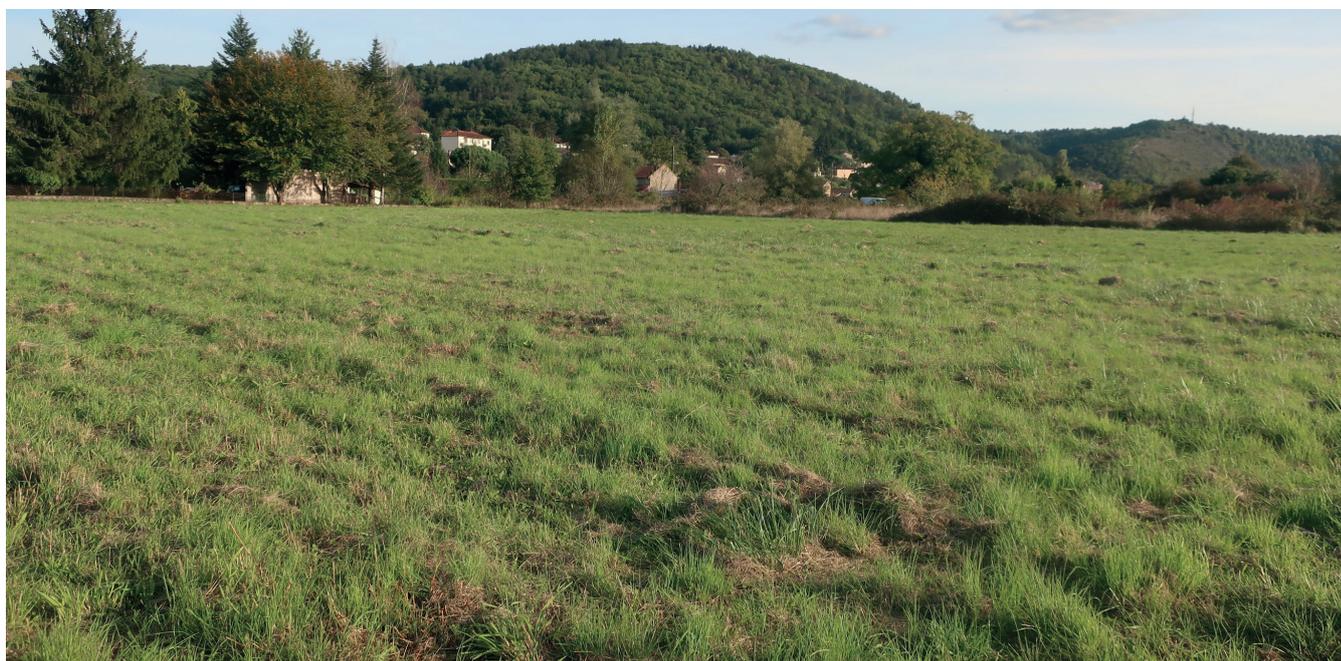




**Autonomie  
Alimentaire  
Cahors**

## Création d'un jardin-forêt à Cabessut sur une propriété municipale

DOSSIER DE PRESSE



Conférence de presse

**Judi 17 février à 16h**

**Rivière de Cabessut à Cahors**

(Accès par le 259, chemin du Mas de Mansou)

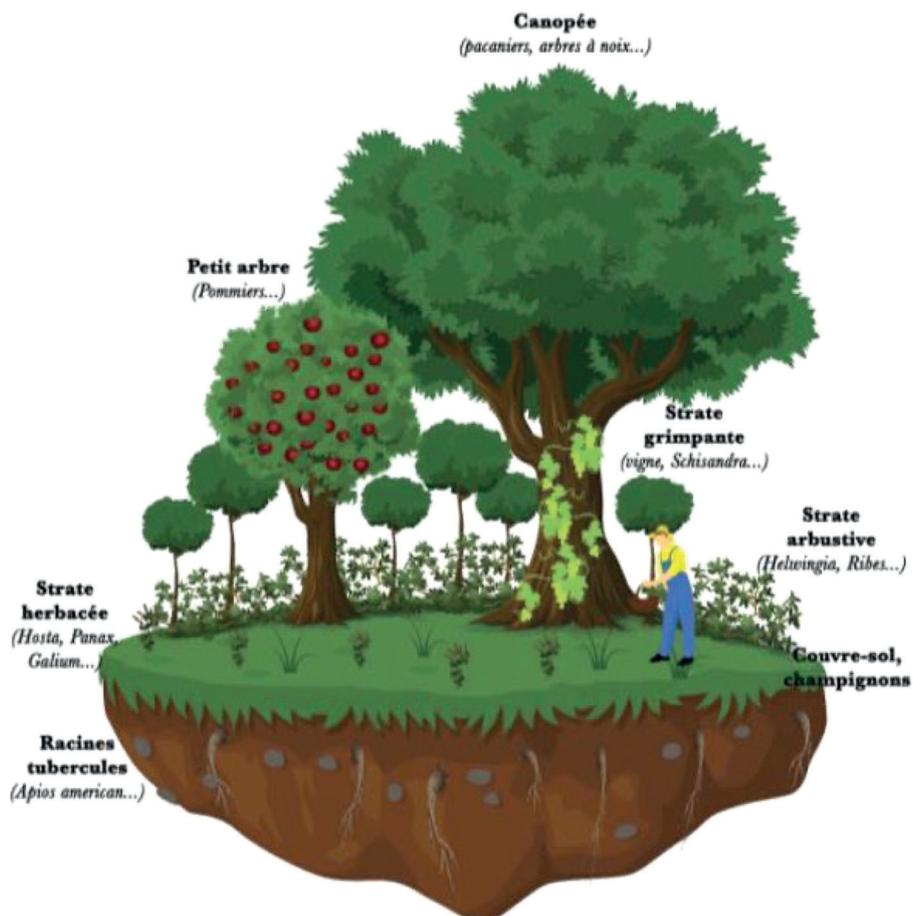


**Contact presse**

Direction de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors  
05 65 20 87 20

# SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Historique et genèse du projet	p. 4
Présentation du projet	p. 5 / 6
Implantation des plantations sur site	p. 7
Étapes prévisionnelles du projet	p. 8



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis plusieurs années, le Grand Cahors et la Ville de Cahors œuvrent pour soutenir le développement de l'agroécologie sur le territoire : la légumerie offre la possibilité de profiter d'une alimentation provenant de l'agriculture locale, la gestion des espaces publics conforte la biodiversité grâce à une fauche tardive, la création de jardins pédagogiques et collectifs dans différents quartiers de Cahors permet aux habitants de faire le lien entre la culture de légumes et leur alimentation.

La Ville de Cahors a soutenu le projet d'agora d'agriculture urbaine sur les allées Fénelon, portée par l'association Autonomie Alimentaire Cahors. Neuf mois après sa création, celui-ci a rempli son premier objectif : inspirer et fédérer les habitants de Cahors autour de la question de l'autonomie alimentaire.

À présent, la collectivité met à disposition gracieuse de l'association, par convention, une parcelle de 8 000 m<sup>2</sup> dont elle est propriétaire, à Cabessut, quartier historiquement lié à l'activité maraîchère du fait de sa proximité avec la rivière Lot et de ses terres alluvionnaires.

L'association Autonomie Alimentaire Cahors souhaite continuer à développer des espaces à la fois nourriciers, expérimentaux et pédagogiques. Son nouveau projet, sur cette parcelle municipale, consiste en la création d'un jardin-forêt. Les jardins-forêts sont une technique de reforestation vivrière basée sur la plantation de fruitiers et de cultures potagères, associés à des plantes alimentaires méconnues. Ils sont agencés par étage selon les caractéristiques des plantes : de la canopée au tubercule, en passant par des arbustes, buissons, lianes et herbacées.

À Cabessut, le projet répond à des objectifs vivriers, pédagogiques et sociaux :

- Augmenter la résilience alimentaire (capacité à se nourrir) en incitant la participation de la population et en proposant de nouveaux modes de consommation,
- Échanger et transmettre les pratiques respectueuses de l'environnement en matière d'agriculture urbaine et d'alimentation,
- Restaurer la vie du sol et permettre le retour de la biodiversité.

Il vise à impliquer la population locale, et plus largement les établissements scolaires et plusieurs associations de médiation scientifique, culturelle ou sociale, afin qu'ils s'approprient le projet et co-construisent des ateliers autour de cet outil de sensibilisation concret qu'est le jardin-forêt.

Après une phase de communication sur le projet, la conception du jardin-forêt a été imaginée en réunissant les acteurs et les publics concernés par le projet. Le *design* précis du projet, ainsi que les techniques d'implantation et d'entretien les plus économes et les plus résilientes, ont ainsi été déterminés.

# HISTORIQUE ET GENÈSE DU PROJET

Depuis plusieurs années, le Grand Cahors et la Ville de Cahors œuvrent pour soutenir le développement de l'agroécologie sur le territoire : la légumerie offre la possibilité de profiter d'une alimentation provenant de l'agriculture locale, la gestion des espaces publics conforte la biodiversité grâce à une fauche tardive, la création de jardins pédagogiques et collectifs dans différents quartiers de Cahors permet aux habitants de faire le lien entre la culture de légumes et leur alimentation.

L'association Autonomie Alimentaire Cahors gère, depuis mai 2021, un projet expérimental de jardin démonstrateur en centre-ville, nommé « agora d'agriculture urbaine ». Situé sur les allées Fénélon, ce jardin pédagogique se veut être un outil pour initier les habitants aux techniques alternatives de jardinage, en particulier la maîtrise de la consommation de l'eau (grâce au paillage et à la récupération de l'eau de pluie notamment) et la suppression d'intrants chimiques (grâce à des techniques comme la permaculture ou le compostage). Il vise à encourager les habitants à repenser leur rapport à l'alimentation en cultivant leurs propres fruits et légumes et en consommant des produits locaux et de saison.

Neuf mois après sa création, l'agora d'agriculture urbaine a rempli son premier objectif : inspirer et fédérer les habitants de Cahors autour de la question de l'autonomie alimentaire. Une cinquantaine de personnes a été active lors des premières phases du projet, plusieurs classes de primaire ont participé à des activités pédagogiques proposées par les bénévoles de l'association et des partenariats sont en train de se créer avec des associations cadurciennes pour mener des projets communs.

L'association Autonomie Alimentaire Cahors souhaite continuer à développer de nouveaux espaces à la fois nourriciers, expérimentaux et pédagogiques, son nouveau projet est un jardin-forêt sur une propriété municipale. La Ville de Cahors lui a accordé, par convention, la mise à disposition gracieuse d'une parcelle de 8 000 m<sup>2</sup> à Cabessut, quartier historiquement lié à l'activité maraîchère du fait de sa proximité avec la rivière Lot et de ses terres alluvionnaires.



# PRÉSENTATION DU PROJET

## **Les objectifs**

Les jardins-forêts sont une technique de reforestation vivrière basée sur la plantation de fruitiers et de cultures potagères, associés à des plantes alimentaires méconnues. Ils sont agencés par étage selon les caractéristiques des plantes : de la canopée au tubercule, en passant par des arbustes, buissons, lianes et herbacées.

À Cabessut, le projet répond à des objectifs vivriers, pédagogiques et sociaux :

- Augmenter la résilience alimentaire (capacité à se nourrir) en incitant la participation de la population et en proposant de nouveaux modes de consommation,
- Échanger et transmettre les pratiques respectueuses de l'environnement en matière d'agriculture urbaine et d'alimentation,
- Restaurer la vie du sol et permettre le retour de la biodiversité.



## **L'implication de la population locale**

Les citoyens seront invités à co-construire et à s'approprier le projet. Ils pourront également se distribuer les récoltes.

Durant la première année, une journée mensuelle de chantier participatif sera proposée pour implanter le jardin-forêt. Elle sera l'occasion de rassembler les participants pour échanger les bonnes pratiques en termes de plantations d'arbres, de préparation du sol, de multiplication des végétaux, d'entretien du site.

Dès l'année 2 et la venue des premières productions, l'association Autonomie Alimentaire Cahors organisera des ateliers récoltes, de transformation des aliments. Régulièrement auront lieu des visites commentées du jardin-forêt et des activités pédagogiques, organisées par les bénévoles à destination des citoyens, ou sur demande de la part d'organismes ou établissements scolaires, par exemple : apprendre à fabriquer du sol nourricier, découvrir ce qu'est un jardin-forêt, multiplier les végétaux par semis ou bouturage, réaliser du thé de compost, composer des abris pour les insectes, tresser, planter, observer la biodiversité.

Ainsi, les établissements scolaires seront invités à visiter le site et éventuellement à participer à des ateliers pédagogiques leur permettant de reproduire la technique dans leur établissement. Les associations de médiation scientifique, culturelle ou sociale seront encouragées à participer à la construction et à l'entretien du projet.

Dans un second temps, l'association Autonomie Alimentaire Cahors conviera les restaurateurs et les acteurs de l'alimentaire à découvrir les nouvelles saveurs offertes par le jardin-forêt, et à se les approprier pour les faire découvrir au public.



### ***Les partenaires impliqués***

Au-delà de la mise à disposition de la parcelle par la Ville de Cahors, l'association Autonomie Alimentaire Cahors a bénéficié du soutien de l'État, lors d'un appel à projets du volet « agriculture » du Plan de relance. 10 000 € ont ainsi été octroyés à l'association dans le cadre des projets « jardins partagés ». Cette aide servira notamment à financer plantation d'arbres, broyeur à végétaux, local de rangement des outils, systèmes d'arrosage et de stockage de l'eau, outillage manuel, biomasse, signalétique et matériel nécessaire à la mise en terre.



# IMPLANTATION DES PLANTATIONS SUR SITE

Le *design* d'implantations des plantations sur la parcelle sera conçu de manière participative mais une première esquisse permet d'appréhender les différents espaces qui constitueront le jardin-forêt :

- des cheminements pour permettre aux personnes de visiter et de récolter les plantes,
- des arbres de canopée, des arbres et des arbustes de différentes essences, espèces, variétés et origines géographiques permettant une complémentarité de services rendus : rôle écologique, productivité, rusticité, amplitude thermique, résistance aux maladies,
- des haies en limite de parcelle,
- des zones potagères pour la production de légumes,
- une mare,
- une butte méditerranéenne et une treille,
- une serre, une cuve à eau et une cabane à outils,
- un accès carrossable.



*Design* du jardin-forêt

© Christine Martinet, architecte paysagiste / Julien Bonnet, géomètre

# ÉTAPES PRÉVISIONNELLES DU PROJET

L'implantation du jardin-forêt a été précédée à l'automne 2021 d'une phase de communication sur le projet, via les réseaux sociaux, et de réunions de sensibilisation au concept de jardin-forêt. La conception de celui-ci a été imaginée en réunissant les acteurs et les publics concernés par le projet.

Cette phase a permis de déterminer le *design* précis du projet, ainsi que les techniques d'implantation et d'entretien les plus économes et les plus résilientes, en particulier en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'entretien du site.

Cette phase a également permis de former des bénévoles.

Au printemps 2022, il sera procédé à l'implantation des strates supérieures du jardin-forêt (canopée, arbustive et buissonnière), sous forme d'une journée de chantier participatif par mois qui permettra de tracer le *design* sur le terrain, de préparer le sol (entretien des sentiers, désherbage des disques de plantation, apport de biomasse, creusement d'une mare) ; de réaliser les plantations (jeunes plants et semis direct) des strates supérieures et de créer une micro-pépinière de reforestation nourricière.

À l'échéance fin 2022 / début 2023, suivront les étapes de :

- Densification des plantations et implantation de la strate herbacée,
- Implantation de clairières potagères,
- Premières récoltes (petits fruits, légumes vivaces, feuillage alimentaire),
- Visites commentées du site, accueil de groupes et ateliers pédagogiques.

Idéalement, à une échéance de cinq années, le jardin-forêt pourrait devenir une référence à l'échelle du département du Lot, à la fois pour ses aspects sociaux, du fait d'une démarche collective et sociale, ainsi que d'un point de vue technique.

Le jardin-forêt deviendrait donc site de démonstration et support pédagogique pour des ateliers ou des visites, en collaboration avec des restaurateurs pour faire découvrir des plantes alimentaires méconnues.

À terme également, le jardin-forêt évoluerait vers un site de transformation des productions par séchage ou lacto-fermentation (procédé de conservation par fermentation), qui pourront servir de supports pédagogiques pour des ateliers cuisine ou bien-être, ou qui seront distribués aux bénévoles.

Enfin, la collecte de graines et la multiplication des végétaux pourront alimenter d'autres projets de jardin-forêt.